



Mode d'emploi

| CM 240/10/5 W | CE | | |
|--|----|------------------------------------|----|
| N° de cde. 25150 | | | |
| CM 240/10/10/WF | CE | | |
| N° de cde. 20252 CM 240/10/30 W N° de cde. 20260 | CE | | |
| | | COMPAC PRO 350 N° de cde. 20430 | CE |
| | | | |
| CM 350/10/24 WF | CE | | |
| N° de cde. 25190 | | | |
| CM 480/10/11+11 WF | CE | | |
| N° de cde. 20410 | | | |
| CM 380/10/7 ROBIN | CE | | |
| N° de cde. 25180 | | | |

MODE D'EMPLOI

Ce compresseur, contrairement à la plupart des produits analogues en commerce, est prévu pour fonctionner le 40-50% du temps d'utilisation grâce à une ventilation et un dimensionnement plus que suffisants à affronter n'importe quelle condition d'emploi.

Veuillez seulement, surtout dans les climats très chauds ou pendant l'été, éviter une exposition prolongée de la machine aux rayons directs du soleil afin de ne pas surchauffer les parties en plastique. Si vous respectez scrupuleusement le mode d'emploi et d'entretien ci-joints, vous pourrez employer ce produit sans limites d'emploi et de durée.

Conseils pour le démarrage

Avant de mettre en fonction le compresseur, contrôlez soigneusement qu'il n'ait pas subi des dommages pendant le transport par incurie ou négligence; dans ce cas, réclamez immédiatement auprès du transporteur. Ensuite, suivez les points suivants :

a) Extrayez le câble électrique et enfoncez la fiche dans une prise de courant de puissance adéquate, en vous assurant qu'elle soit bien fixée. Contrôlez que la pression de ligne corresponde à la valeur indiquée sur la plaquette du réservoir. b) Démarrez le moteur agissant sur l'interrupteur (21), tenant le robinet de ligne (3) ouvert.

Conseils pour l'emploi

- 1) Le fonctionnement de ce compresseur est réglé par un pressostat (20) qui arrête le moteur au moment où la pression atteint le maximum, (8 ou 10 bar selon le modèle) et le fait repartir à la valeur minimum de tarage.
- 2) Pour arrêter et faire repartir le moteur, se servir toujours de l'interrupteur (21) du pressostat qui agit en même temps, aussi bien sur le circuit électrique que sur la petite soupape de décharge de la pression de la tête.

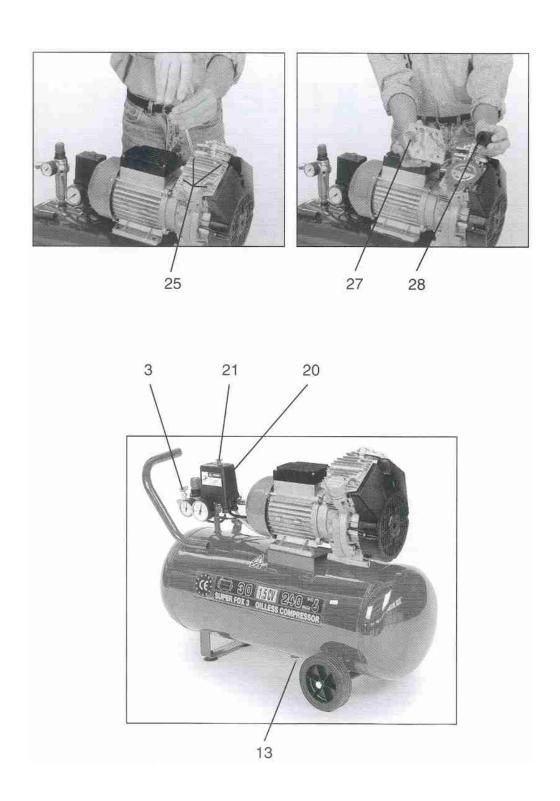
Ne jamais arrêter le moteur en débranchant la fiche d'alimentation! Cette opération doit être exécutée avec la machine déjà débranchée du pressostat. 3) Pendant les périodes d'inactivité toujours vider le réservoir de l'air et, de temps à

Protéger le groupe contre la poussière et l'humidité.

Conseils pour l'entretien

autre celui du condensat.

- 1) **FILTRE AIR:** Dévissant les 4 vis (25) de la culasse (27) pour extraire le filtre (28). Le nettoyer périodiquement avec un jet d'air du centre à l'extérieur. Contrôler que le trou de sortie de la pression de l'air du carter soit ouvert et, dans le cas contraire, en rétablir
- 2) **EAU DE CONDENSATION:** Enlever fréquemment l'eau de condensation du réservoir dévissant le bouchon de vidange (13).



Important

La machine est protégée par un disjoncteur thermique dans l'enroulement. Les arrêts imprévus et les fonctionnements intermittents sont causés par surchauffe qui fait intervenir le disjoncteur.

Dans ce cas vérifier que :

- 1) La tension du réseau soit égale à celle indiqué sur le livret « emploi et entretien de la machine ». (Le disjoncteur thermique intervient après 30m., pour des tensions supérieures de 10 % à la valeur nominale).
- 2) La pression maximum de calibrage des dispositifs de réglage soit ≤ 8 bar, au maximum.
- 3) Aucun bruit anormal ou métallique ne se vérifie en cas de fonctionnement à vide et que les soupapes fonctionnent régulièrement.

Garantie

Les compresseurs de notre production sont garantis pour une période de 24 mois de la date d'achat pour défauts de fabrication. Afin que cette garantie soit valable, il est nécessaire que l'acheteur ait accompli les règles contractuelles et que le compresseur ait été employé selon nos indications et qu'il n'ait subi aucun dommage. La garantie doit être entendue comme limitée exclusivement à la substitution de ces parties défectueuses pour montage ou fabrication. Le transport est à la charge de l'acheteur. Les interventions éventuelles de notre personnel spécialisé sur place seront débitées au coût horaire de déplacement.